LES AMIS DE JEAN SEGUREL

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Mairie - 19390 CHAUMEIL

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 27 AVRIL 2019

PROCES VERBAL

Le samedi 27 avril 2019, les adhérents de l'association Les Amis de Jean SEGUREL se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Maison des Monédières – 19390 CHAUMEIL

L'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil par Monsieur le Maire Jean-Pierre KUTTIG puis par la Présidente Madame Joëlle DAVY-COCHINAL
- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier,
- Projets 2019.
- Divers

- 9 h 30 Début de l'assemblée:

La Présidente rappelle que, conformément à l'affichage en vue, l'entrée dans la salle emporte l'autorisation de présentation de son image dans le respect de la règlementation ; ceci est précisé aujourd'hui car certains moments de la journée seront filmés.

Aujourd'hui nous fêtons les 40 ans de l'Association : « Les Amis de Jean SEGUREL » qui a été créée en Mars 1979, suite au décès de Jean SEGUREL le 29 décembre 2018.

Monsieur le Maire prend la parole et nous expose l'historique de la création de notre Association. En voici un bref résumé :

> *La réunion constitutive a eu lieu le Samedi 3 novembre 1979 à 10 heures 30, à l'Auberge des Bruyères à CHAUMEIL, en présence de Madame Jeannine BARDAGOT-SEGUREL et de Monsieur Alain SEGUREL, fille et fils de Jean SEGUREL.*
>
> *Après que Monsieur Jean-Pierre BECHTER ait donné quelques explications sur la nécessité qu'il y avait, en mars, à "faire quelque chose". Des échanges d'idées s'engagent. Un bureau est élu*.
>
> *Le Siège Social, à l'unanimité, est fixé à l'Auberge des Bruyères à Chaumeil, après avoir été dans un premier temps à Tulle.(Depuis 2000, le siège social est à la Mairie de CHAUMEIL).*
>
> *Il est ensuite envisagé l'édification d'un Monument en mémoire de Jean SEGUREL dans le Bourg de CHAUMEIL ; plusieurs suggestions sont envisagées, mais le plus important étant de collecter des fonds, il est proposé de former un Comité de Soutien.*

Trois "participations" en tant que souscriptions au Monument de Jean SEGUREL sont retenues :10 Frs - 100 Frs - 200 Frs (minimum).

Pour le texte complet de cette réunion de 1979, voir le site internet dont l'adresse se trouve à la fin du présent compte-rendu.

De 1984, à 2007, l'association « Les Amis de Jean SEGUREL » organise dans une localité corrézienne, un grand prix de la chanson qui porte le nom de ***Jean SEGUREL****, ouvert à tous les auteurs-compositeurs et interprètes qui devaient jouer une chanson inédite dont la particularité était d'être accompagnée obligatoirement par de l'accordéon.*

En 1987 Anna MARTHON, l'épouse de Jean, le rejoindra à jamais dans leur dernière demeure.

La parole est reprise par la Présidente pour le rapport moral :

Rapport moral :

Merci à vous tous d'être toujours présents, toujours fidèles.
Malheureusement beaucoup sont absents en raison de santé pour certains, d'engagements pris par ailleurs pour d'autres, mais certains se sont faits représenter par vous.

Je vous remercie tous de nous soutenir ; des adhérents nous ont envoyé des mails pour nous remercier du contenu du bulletin du mois de Janvier ; ce sont des soutiens qui font du bien. Merci donc à tous ceux du Bureau grâce à qui le travail d'élaboration peut se faire, et merci à Monsieur le Maire pour le tirage de ce bulletin ainsi qu'à Thierry notre Secrétaire de Mairie à qui l'on demande beaucoup et qui se rend toujours disponible pour nos photocopies.

Je remercie également tous d'entre vous qui s'investissent pour faire vivre l'Association, tout particulièrement notre couple évènementiel pour l'organisation de cette journée, ainsi que tous les membres du Bureau.

Merci de votre fidélité, de votre participation ; que vive encore longtemps cette Association et le souvenir de Jean SEGUREL.

Je voulais rappeler que Jean SEGUREL nous a quittés cela a fait 40 ans le 29 décembre dernier ; comme je vous le disais dans le bulletin, j'avais pensé à une journée d'hommage à cette date mais à cette époque de l'année, nous n'aurions été qu'une poignée donc ça n'a pas eu lieu mais je sais que tout le monde a eu une pensée pour lui ce jour-là.

Aujourd'hui nous fêtons les 40 ans de l'Association ; longue vie encore à elle afin pour que vive éternellement la musique de notre Troubadour.

Cette journée va se dérouler en plusieurs étapes :

- Tout d'abord, j'espère que vous avez été bien reçus avec le café et accompagnement,
- Actuellement donc l'Assemblée générale,
- A 11 h nous irons devant la stèle, puis au cimetière pour l'hommage traditionnel à Jean où des personnes non-adhérentes nous rejoindront pour continuer cette journée ; nous avions prévu d'aller aussi à Maurianges, mais nous avons renoncé à cause du

déplacement que cela occasionne, du temps qui ne semble pas être de la partie et autres aléas.

- Puis nous reviendrons ici à La Maison des Monédières pour midi.
- Ensuite tout le monde à table avec l'apéritif compris dans ce repas et la suite agrémentée de musique et de danse autant que vous le souhaiterez, avec les musiciens et danseurs de l'Association mais aussi avec des musiciens "extérieurs" que nous remercions, certains venant de loin.
- Pour terminer, je remercie une nouvelle fois tous les membres du Bureau pour avoir été à mes côtés et avoir œuvré toujours dans l'intérêt primordial de l'Association.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

Puis la Secrétaire propose le rapport d'activités 2018.

Rapport d'activités:

En 2018, l'Association vous a envoyé son bulletin et son petit calendrier puis a organisé plusieurs journées d'hommage et de festivités qui ont permis de se retrouver toujours pour des moments de souvenirs, d'échanges, d'écoute des œuvres de Jean SEGUREL sur lesquelles nombre de danseurs ont pu évoluer :

- Le 8 mars 2018, après une réunion du Bureau, certains membres se sont rendus à l'Auberge des Chaumettes pour participer à l'émission d'accordéon du vendredi sur RADIO PAC, qui avait lieu en direct de CHAUMEIL.

- Ainsi qu'il en avait été décidé l'année d'avant, l'Assemblée générale du 5 Mai 2018 s'est déroulée en deux temps : le matin réunion suivie du dépôt des gerbes comme chaque année, puis repas à VITRAC et le gala d'accordéon prévu et adopté par vous.

  Notre association "Les Amis de Jean SEGUREL" souhaitant rendre hommage à l'occasion des anniversaires du troubadour Jean SEGUREL (1908-1978), a organisé le samedi 5 mai 2018, un Gala d'accordéon à Vitrac-sur-Montane, en honorant également Roland MANOURY, né en 1928, sans oublier, non plus un autre compagnon en la personne de Robert MONEDIERE, né en 1918.

  C'est ainsi qu'à partir de 14h30 à la salle polyvalente, de fervents danseurs ont été accueillis tout d'abord par Mathieu MARTINIE et son orchestre, suivi de Sébastien FARGE, Rémi SALLARD, Sabine BEL, Marc PICARD, Bernard RUAL, les Troubadours des Bruyères (Marcel PERRIN et Rolande FAUFINGUE).La piste de danse n'a pas désempli jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

  Nous avons pu noter, entre autre, la présence du maire de VITRAC, Monsieur Bernard MALAURIE et son épouse, le maire de CHAUMEIL, Monsieur Jean-Pierre KUTTIG, le directeur des accordéons MAUGEIN, Monsieur Richard BRANDAO, Madame Marie MONEDIERE, la fille de Robert, ainsi que Madame Agnès AUDEGUIL et Monsieur Jean-Marie TAGUET représentant le Conseil Départemental.

  Merci à tous, musiciens, annonceurs, public, sans oublier la mairie de VITRAC pour son accueil des plus chaleureux.

Ce gala a été une réussite, la salle de VITRAC était pleine et le parquet quelquefois pas assez grand pour danser. Il nous a été demandé de réitérer ce gala, ce que nous ferons le 4 Mai prochain.

- La journée festive vélo/accordéon s'est déroulée à sa date historique, le premier jeudi du mois d'août, c'est-à-dire le 2 août. Comme les années précédentes, le petit bourg de CHAUMEIL est devenu le temps de cette journée la capitale du vélo et de l'accordéon, avec une trentaine d'accordéonistes qui ont joué sans interruption de 9h30 à 20h00.
  La piste de danse a été bien occupée et de nombreux passionnés de l'accordéon se sont massés autour du podium.

- Le 30 septembre, les membres du bureau se sont réunis pour préparer les différentes manifestations de l'association.

- Du 18 au 22 octobre, pour sa 13ème édition, le festival d'accordéon de CHAMBERET a encore été l'occasion pour les amoureux de la danse et de l'accordéon de se retrouver durant cinq jours sous la dynamique de Bernard RUAL, Président du festival et Maire de CHAMBERET. L'Association « Les Amis de Jean SEGUREL » était bien sûr présente comme chaque année.

- L'association s'est encore réunie pour la dernière séance de 2018 le 28 novembre.

- Nous n'avons pas participé au marché de Noël : il n'y en avait pas de prévu cette année à Chaumeil.

- Comme chaque année, l'exposition JEAN SEGUREL à la Maison de Pays des Monédières s'est déroulée de mai à septembre, période d'ouverture au public.
  Les visiteurs aiment se retrouver dans son ambiance, à en croire tous les hommages notés sur le livre d'or bien rempli.
  Nous souhaitons que cette exposition se maintienne le plus longtemps possible dans notre Maison de Pays des Monédières de CHAUMEIL, patrie de JEAN SEGUREL si chère à son cœur.

Rapport d'activités adopté à l'unanimité.

La parole est donnée au Trésorier pour le rapport financier.

Rapport financier :

Les chiffres font ressortir un déficit en 2018 de 1.530 € notamment avec une baisse des ventes à la Maison des Monédières… et trop peu de marges ont été faites lors des manifestations du gala du 5 mai et de l'AG 2018. Le total des produits s'élève à 6.388 € et celui des charges à 7.918 €. Il ressort un solde en caisse de 2.614 €.

Rapport financier adopté à l'unanimité.

Projets pour 2019 :

Joëlle reprend la parole.

A l'unanimité des adhérents présents, la cotisation est maintenue à 12 € et 20 € pour les couples.

Gala du 4 mai :

Nous sommes complètement dans la préparation du gala du 4 mai prochain.
Nous comptons sur votre dévouement pour cette journée et nous espérons que beaucoup y seront. Des réservations sont déjà fixées pour le 4 mai.

1er aout :

Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles car il n'y aura pas de course de vélo mais nous comptons bien remplir votre journée avec des surprises, aussi des projections de films dans la Mairie en plus des musiciens qui vous feront danser toute la journée.

- La buvette sera fournie par les TroisCaves,
- Le stand de l'Association tenue par nos bénévoles,
- Juste à côté sera installé un barnum pour le repas des musiciens,
- Des stands de producteurs de pays seront conviés à se placer devant la mairie,
- Maugein sera présent avec une exposition et démonstration de fabrication d'accordéons…
- Alain SEGUREL nous aidera pour le parking.

Les volontaires peuvent s'inscrire auprès de la présidente.
Des aides financières seraient souhaitables, nous contacterons la mairie, le crédit agricole et le conseil départemental, bien que pour ce dernier les demandes auraient dû être faites avant le 30 septembre, mais à cette date, nous ne savions pas qu'il n'y aurait pas de course cycliste en 2019.

Divers :

Recueil

L'original du recueil "Jean SEGUREL vu par l'association Les Amis de Jean SEGUREL" étant très abimé, une réimpression a été réalisée, il peut être consulté à la Maison de Pays des Monédières.

Site internet

Il est ouvert, nous précise Christian MANIGAUD qui s'en occupe avec Charles TUZET pour les liens avec Facebook afin d'amener les jeunes vers l'association.

Sur le site vous pouvez y trouver différentes pages avec :

- l'origine et l'agenda de l'association
- des documents, compte-rendu d'AG, coupures de presse
- des photos des différents événements
- la discographie (non exhaustive) de Jean SEGUREL
- le musée Jean SEGUREL et la boutique

A noter l'adresse : http://www.lesamisdejeansegurel.sitew.fr/

Joëlle DAVY-COCHINAL clôt l'assemblée en proposant deux dates pour l'Assemblée Générale 2020: 18 avril ou 25 avril. L'assemblée ne répond pas pour l'instant, cette date étant trop loin pour savoir qui sera là.

La présidente nous invite à nous rendre à la stèle pour déposer une gerbe et écouter l'hymne Bruyères Corréziennes puis aller au cimetière comme d'habitude.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à la Présidente aux fins d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi et les règlements.

La séance est levée à 11h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu, qui après lecture a été signé par la Présidente et la Secrétaire

La Présidente
Joëlle DAVY-COCHINAL

La secrétaire
Corinne WAGNON